

Communiqué
Service presse de Reims et Reims Métropole
presse@reimsmetropole.fr - www.reims.fr
Tél. : 03 26 77 74 75

A Orgeval, en cœur d'îlot, un parc et un jardin partagé

Disposer d'un espace de détente préservé et cultiver bio entre locataires, telle est la belle histoire qui s'écrit en cœur d'îlot, à proximité du 49 rue du Dr Schweitzer

Reims, vendredi 4 juillet 2014. **Le changement radical apporté par le Programme de Rénovation Urbaine ne se résume pas à une intervention sur les logements. Ainsi, à Orgeval, après avoir réhabilité des logements collectifs – aux 68-74 rue Poincaré et 49-51 rue Schweitzer –, Reims habitat Champagne Ardenne a transformé un espace sans affectation précise en un parc fermé dédié à près de 250 habitants. La convivialité est le fil conducteur de cette belle opération d'aménagement, avec à la clef un jardin partagé bio !**

Ce vendredi 4 juillet 2014, Arnaud Robinet Député-Maire de Reims, Catherine Vautrin, Députée de la Marne, Présidente de Reims Métropole, Michel Bernard, Sous-préfet de l'Arrondissement de Reims, Jean-Marc Roze, Président de Reims habitat Champagne-Ardenne et Patrick Baudet, Directeur général de Reims habitat inaugurent le parc et le jardin partagé « La jardinière BIO » réalisés par Reims habitat. A l'occasion de l'inauguration du parc, Arnaud-Robinet, Député-Maire de Reims offre un panel de plans potagers.

Un jardin partagé né de la concertation

L'idée de créer des jardins partagés est apparue à l'occasion de l'une des réunions de concertation organisées pour la résidentialisation du quartier : l'Atelier Urbain de Proximité du 29 juin 2011.

Une impulsion apportée par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Grâce aux financements conjoints de la Ville de Reims et de l'Etat (l'Acse ou Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), à hauteur de 2 500 € chacun, et dans le cadre du CUCS 2012, le projet de la mise en culture bio de 13 parcelles par des locataires a pu bénéficier d'un accompagnement par l'association « l'Ecole des jardiniers ».

La Ville de Reims, Reims Métropole et l'ANRU ont accompagné le programme de renouvellement urbain du secteur.

La manifestation de ce 4 juillet souligne l'importance de l'aménagement des espaces proches des logements et du développement du lien social pour qu'un programme de renouvellement urbain soit véritablement un moyen de changer la vie au quotidien des habitants.

Concernant les actions conduites par Reims habitat Champagne-Ardenne pour redessiner le secteur, l'Etat a apporté son soutien via l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, et les deux collectivités – Ville de Reims et Reims Métropole – ont accompagné ce programme. Citons :

- la résidentialisation de 120 logements (366 048 € TTC dont 35% de subvention ANRU),
- la réhabilitation de 65 logements (1 513 000 € TTC dont 25 % de subvention ANRU),
- la pose de conteneurs enterrés (devant 49 rue du Docteur Albert Schweitzer, Reims Métropole),
- l'aménagement des espaces publics attenants, notamment par la création des rues « Louise LABE » et « Danielle CASANOVA » (290 000 € TTC par la Ville de Reims, 722 000 € TTC par Reims Métropole avec des subventions ANRU de respectivement 35 % et 30%),

- le cofinancement par la Ville de Reims de la fresque située sur le pignon de l'immeuble 49 rue du Docteur Albert Schweitzer (en 2011 un financement au titre du CUCS dans le dossier Cultures urbaines, puis, en 2012, une subvention de 39 000 € versée à l'Association des Maisons de Quartier de Reims pour rémunérer les artistes).





Inauguration du parc et du jardin partagé Quartier Orgeval à Reims

Reims habitat va inaugurer le 4 juillet à 17h00, un parc en cœur d'îlot, destiné à ses locataires, au sein du quartier Orgeval. Conçu en concertation avec les habitants, véritable lieu de convivialité, ce parc dispose d'un jardin partagé cultivé par des locataires.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Orgeval et suite à la rénovation des immeubles 68-74 Poincaré et 49-51 rue Schweitzer, après le travail de diagnostic avec les paysagistes et de concertation, avec les habitants volontaires du « Groupe Rénovation Urbaine », l'idée de transformer ce futur espace en espace de convivialité et de partage a germé.

En cœur d'îlot la création d'un parc



Au milieu des immeubles réhabilités (68 – 74 rue Poincaré et 49 – 51 rue Schweitzer) et de la résidence CASSIOPEE, un nouvel espace a été créé. Cet espace qui n'avait jusqu'à présent aucun statut a été aménagé afin de lui donner une fonction clairement définie. C'est ainsi qu'est né un parc fermé, destiné aux locataires de Reims habitat situés dans les immeubles limitrophes.

Véritable espace de convivialité il dispose d'une esplanade sous les arbres avec des bancs; à l'abri d'une pergola, une table permet aux familles de s'installer et une petite aire de jeux pour jeunes enfants a également été aménagée. Ce parc sera éclairé en début de soirée grâce à des lampadaires solaires. En son sein on y trouve un jardin partagé cultivé par des familles de locataires vivant à proximité immédiate, depuis le mois de mai 2013

Un nom concerté : Les habitants ont été concertés pour le choix du nom du parc. Le nom sera dévoilé par Patrick Baudet, directeur général de Reims habitat, le jour de l'inauguration.

Le jardin partagé :

L'idée de créer des jardins partagés dédiés aux habitants du secteur prend forme lors des réunions de concertation sur la résidentialisation du quartier et a été proposé lors de l'atelier Urbain de Proximité du 29 juin 2011. Dès lors le pari est lancé et pour que ce projet prenne vie il faut lui donner un accompagnement solide. C'est pourquoi l'Ecole des jardiniers a été identifiée pour apporter son savoir-faire pour rechercher et accompagner les futurs jardiniers dans cette nouvelle façon «d'habiter» leur quartier.





fonctionnement du jardin

ont été élaborés par un petit groupe de locataires dont quatre d'entre eux sont restés dans le projet en tant que jardiniers. Aujourd'hui le projet est accompagné sur le plan maraîcher par « l'Ecole des jardiniers » et suivi sur le terrain par l'association « Maison de l'Enfance ».

Les jardiniers trouvent sur place des coffres à outils et un point d'eau alimenté par la récupération des eaux de toiture.

La première mise en culture a démarré en mai 2013. Aujourd'hui 8 parcelles sont cultivées par des familles et 5 collectivement (ex : les aromates, les fraises sont en parcelle collective). On y trouve des cultures potagères (carottes, salades, tomates, aubergines, courgettes, choux, haricots...) cultivées de manière bio :

- **En pratiquant la rotation des cultures** ; éviter de planter un légume de la même famille botanique au même endroit de la parcelle chaque année, afin de ne pas appauvrir le sol et limiter le développement des maladies et parasites.
- **En pratiquant les bonnes associations** ; des plantes de familles botaniques différentes, stimulent leur croissance réciproque et développent des résistances aux maladies et aux parasites.
- **En cultivant sans engrais et sans pesticide.**

2 composteurs ont été mis à disposition par Reims métropole.

Les jardiniers ont choisi le nom du jardin partagé : **la Jardinière Bio**. Une plaque sera dévoilée le jour de l'inauguration, par les jardiniers.

▪ COUT DE L'OPERATION

Coût total du projet d'aménagement des espaces extérieurs : 453 496€ TTC

- résidentialisation financé par l'ANRU (120 logements): 366 048 €TTC y compris aménagement du parc intérieur : 154 492 €TTC

Subvention ANRU : 128 116 €

▪ COUT DE L'ACCOMPAGNEMENT :

2012 : 5 250€

2013 : 14 229 €

Ce projet a bénéficié pour son lancement du soutien du Contrat Urbain de Cohésion Social à hauteur de 2 500€ pour l'ACSE et 2 500€ par la ville de Reims. Le solde a été financé par Reims habitat.